# Projet Gestion DES CLUBS

## Présentation de la Maison des Ligues de Lorraine

La Maison des Ligues de Lorraine (M2L) a pour mission de fournir des espaces et des services aux différentes ligues sportives régionales et à d’autres structures hébergées. La M2L est une structure financée par le Conseil Régional de Lorraine dont l'administration est déléguée au Comité Régional Olympique et Sportif de Lorraine (CROSL).

Le contexte

La Maison des Ligue possède plusieurs logiciels pour gérer les clubs au sein des Ligues ainsi que pour gérer les adhérents. Elle souhaite concevoir un nouveau logiciel pour regrouper toutes les activités. Le logiciel sera un logiciel interne à la Maison des Ligue, il ne sera déployé que sur certains postes administratifs.

### Présentation globale du projet

Le logiciel doit permettre la gestion au quotidien des clubs de la M2L, de leurs adhérents ainsi que des événements qui sont organisés par les clubs.

On pourra ajouter, supprimer ou modifier un club.

Chaque club aura des adhérents, on pourra ajouter, supprimer ou modifier les adhérents pour chaque club.

Chaque club organise des évènements, par exemple des tournois ou des soirées spéciales, la Maison des Ligues doit pouvoir gérer tous les événements avec le nouveau logiciel. Elle doit pouvoir facilement accéder aux prochains événements organisés par le club.

### Description du projeT

Les Clubs

On doit pouvoir afficher toutes les informations du club. Exemple de description des données d’un club.

 CERCLE D’ESCRIME DE LAXOU

 Lien site :  http://www.escrime-laxou.net

6 rue des Affouages - 545420 LAXOU

Tél : 03.83.98.03.11 - E.mail : contact@escrime-laxou.net

On doit aussi pouvoir afficher les clubs par type de club (exemple escrime).

*(Niveau avancé) : On pourra afficher la liste de tous les clubs en PDF.*

Les adhérents

Chaque club a ses propres adhérents. Exemple de données d’un adhérent :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| n° de Licence | Sexe | Nom | Prenom | DateNais | Adresse | CP | Ville | Cotisation | |
| 17 05 40 010 443 | M | BANDILELLA | CLEMENT | 26/07/1998 | 30, rue Widric 1er | 54600 | Nancy | | 50 |

*(Niveau avancé) : La liste des adhérents pourra être construite à partir d’un fichier CSV.*

On pourra afficher des statistiques sur les cotisations : moyenne des cotisations, cotisation la plus faible, la plus élevée d’un club, cotisation en fonction de l’âge…

Les événements

Il existe des événements de plusieurs types : compétition, événement interne ou externe. Les événements internes ne sont pas ouverts au public.

Exemple d’évènement :

Tournoi de la galette des Rois

CERCLE D’ESCRIME DE LAXOU

 Lien site :  http://www.escrime-laxou.net

6 rue des Affouages - 545420 LAXOU

Le 22 janvier 2017 de 14h à 20h.

*(Niveau avancé : On pourra envoyer un email pour avertir les adhérents)*

*(Niveau avancé : les événements seront consultables à partir d’un application mobile)*

Conception du logiciel

Le site doit être facilement utilisable même par une personne qui n’a aucune connaissance en informatique. Un menu permettra de facilement naviguer dans les différentes options du logiciel.

Le logiciel doit s’installer en quelques minutes sur un poste client.

La Maison des Ligues souhaite être impliquée dans le processus de développement, la méthode de travail doit être agile, des réunions seront organisées chaque mois pour faire le point sur l’avancement du projet.

### Cadre juridique

**L’objet du contrat :** Réalisation d’un logiciel de gestion des clubs pour la Maison des Ligues.

**Les lieux d’exécution et de livraison :** La Maison des Ligues met à la disposition dans ses locaux tout le matériel pour développer le logiciel. La Maison des Ligues s’engage à répondre à toute demande matérielle qui rentre dans le cadre du projet. Le développement se fera à l’intérieur des locaux de la Maison des Ligues.

**Les différents jalons du contrat :** Le contrat commencera le 20 janvier, il se terminera le 1er juin. Le logiciel sera installé sur les serveur de la Maison des Ligues et sera entièrement fonctionnel.

Les documents techniques ainsi que les cahiers de tests devront être envoyés le 1er Mars au plus tard à la Maison des Ligues.

La recette logicielle sera effectuée le 20 mai dans les locaux de la Maisons des Ligues par les responsables validation de la Maison des Ligues. La recette ne pourra commencer que si tous les tests définis dans le cahier de tests approuvé par la Maison des Ligues ont été effectués.

La Maison des Ligues doit avoir accès à la base de bugs répertoriés. La recette ne débutera que si les objectifs ci-dessous sont atteints :

* Aucun bug de priorité critique.
* Aucun bug de priorité majeur.
* 5 bugs de priorité mineur.

Si le logiciel n’est pas accepté par les Maison des Ligues aux dates mentionnés ci-dessus, des pénalités de 200 euros par jour seront appliqués.

**Livraison attendue et maintenance :** Tous les code source devront être remis à la Maison des Ligues. La période de maintenance s’étendra sur une période de 6 mois à partir de l’acceptation du logiciel par la Maison des Ligues. Pendant cette période la Maison des Ligues remontera tous les problèmes. Un bug de priorité critique doit être résolu en deux heures, un bug majeur en quatre heures. Tout dépassement de temps entrainera une pénalité de 50 euros par heure.